

3<sup>o</sup> Fig. 3. En laissant le point B sur le point D, F sur K, et E sur I, on ramène A C sur K, et on recouvre ainsi une portion de l'écriture par le tiers du V<sup>o</sup> du feuillet. Ce tiers reste toujours en blanc, afin de servir comme de couverture au feuillet plié (pl. A, fig. 1).

4<sup>o</sup> Fig. 4. Si on laisse A sur C, E sur I, et si on ramène D B sur I, on lit sur le tiers du V<sup>o</sup> du feuillet; ce tiers est couvert d'écriture sur toute sa surface.

Les 36 feuillets se lisent ainsi que je vais l'indiquer :

1<sup>o</sup> Pl. B, fig. 4, a. — fig. 2, b. — fig. 1, c.

Feuillets 1 à 13 inclusivement, 23 à 36 inclusivement.

2<sup>o</sup> Pl. B, fig. 1, c. — fig. 2, b. — fig. 4, a.

Feuillets 14 à 22 inclusivement.

Les feuillets 7, 10, 11 et 34 sont tous les quatre pliés de la même façon.

Il faudrait compter 37 feuillets, au lieu de 36, parce que le premier a été arraché : ainsi, celui que je compte le premier n'est réellement que le deuxième. Ce feuillet devait commencer par les matines du 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent. Le feuillet suivant, aujourd'hui le premier, fort sale à l'extérieur, et dont l'écriture est d'abord presque entièrement effacée, commence par la 11<sup>e</sup> leçon ou par l'évangile des matines du 2<sup>e</sup> dimanche de l'Avent.

On lit sur le V<sup>o</sup> ces mots d'une écriture moderne et mal conservée : BREVIERE DE S. BERNARD.

Les treize premiers feuillets contiennent l'office de la nuit pour le propre du temps, depuis l'Avent jusqu'à Pâques.

Le 14<sup>e</sup> feuillet s'ouvre par l'indication des psaumes du 1<sup>er</sup> nocturne des matines de Pâques, et le 36<sup>e</sup> se termine par la collecte du 25<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte.

L'écriture présente dans le cours du manuscrit quelques variations et quelques différences; mais je ne les juge pas assez importantes pour en tenir compte.

Les rubriques sont écrites à l'encre rouge. Jusqu'au 13<sup>e</sup> feuillet inclusivement, les majuscules initiales, tracées à l'encre noire, sont ornées d'un point rouge : quelques-unes, mais en très-petit nombre, sont faites au minium. Du feuillet 14 au feuillet 22, les majuscules initiales, presque sans exception, sont écrites à l'encre rouge : après le feuillet 22, elles deviennent beaucoup plus rares, et elles sont remplacées par des majuscules initiales à l'encre noire, sur lesquelles les points rouges reparaisent.

J'ajoute, pour terminer tout ce qui a rapport à la description de ce manuscrit, qu'au feuillet 21 on trouve l'office de la nuit pour la fête du S. Sacrement : IN FESTO CORPORIS DOMINI NOSTRI JHESU XPTI. — Cette seule indication suffisait, si on l'eût examinée avec soin, pour faire rejeter toute idée de reculer son âge jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle.

J'ai dit, en commençant cette note, que si ce petit monument devait perdre la considération qu'il obtient sous le titre usurpé de bréviaire de S. Bernard, il n'en demeurerait pas moins une curiosité paléographique.

En effet, ce manuscrit nous représente fidèlement ces bréviaires portatifs qui accompagnaient les clercs réguliers et séculiers dans leurs pérégrinations lointaines, et dont Mabillon parle dans son

(1) De liturgia Gallicana, Lut. Par. MDCLXXXV. De cursu Gallicano. p. 433—434.

(2) Iter Cist. p. 239.

(3) Mabillon visita Cîteaux pour la seconde fois en 1682, avec D. Germain (cf. œuvres posth. de Mabillon. Par. 1724, tom. II. D. J. MABILLONII itinerarium Burgundicum anni MDCLXXXII, p. 12). En

traité de la Liturgie Gallicane (1). Ce docte religieux en avait vu deux dans le trésor de Cîteaux, et il en transcrit la fidèle description donnée par le Père Joseph Meglinger, dans son ITER CISTERCIENSE. On ne peut manquer de la lire avec intérêt, à cause du rapport intime qu'elle a avec ce qui précède.

« Libelli trium digitorum latitudinem non excedunt, plus tamen longitudinis habent. Dum clausos aspicias, parvi apparent : at aperti tripliciter evadunt, foliis, quæ ex membrana rudi constant, ter complicatis, deorsum, et ambobus lateribus. Neque in utraque parte litteris implentur paginæ, sed interius tantum : ita ut licet folium a folio sejungas, nisi plicæ explicentur, nullæ litteræ prostent; quæ quidem minutissimæ paucis syllabis totas periodos brevissimo compendio absolvunt. Nulla compage seu tegumento vincuntur : sed uno in latera filum colligat folia, ne diffluant : ac deinde sacculus ex corio libellos recipit, egressuris forte de monasterio Patribus tunc serviens : quo etiam hodie a pulveribus custodiuntur (2). »

D. Martène et D. Durand en parlent avec moins de détail dans leur Voyage littéraire (tom. I. Paris, 1717, p. 222). Ils se trouvaient à Cîteaux en 1710. « Nous vîmes aussi, disent-ils, dans le trésor, les anciens bréviaires des religieux de Cîteaux écrits d'un caractère fort menu dans des petits cahiers amovibles, que l'on tirait aisément pour donner aux voyageurs. »

Je serais bien tenté de croire que le P. Meglinger, dans son voyage à Cîteaux, en 1667, y a vu le prétendu bréviaire de S. Bernard, que j'ai décrit plus longuement que lui, mais certainement avec moins de netteté et de bonheur d'expression.

Cependant, à moins que la pince en fer n'ait été ajoutée plus tard, afin de relier les feuillets, en maintenant solidement les languettes de parchemin, il est bien évident que Mabillon et le P. Meglinger ont vu deux manuscrits différents du nôtre, puisque les deux manuscrits qu'ils ont examinés avaient leurs feuillets attachés par un simple fil. D. Martène et D. Durand semblent aussi indiquer par cette expression cahiers amovibles que le prétendu bréviaire de S. Bernard n'aurait pas passé sous leurs yeux.

Il est vrai que ces petits monuments, remarqués par quatre savants hommes, ont pu acquérir dès lors une assez grande valeur aux yeux des moines de Cîteaux, pour qu'ils aient substitué, au simple fil qui reliait assez mal des feuilles de parchemin, l'armature en fer qui en assurait désormais la conservation parfaite.

Ce ne sont ici que de pures conjectures; et il importe peu au fond que le P. Meglinger, que Mabillon ou que ses doctes confrères aient vu le manuscrit dont je m'occupe. Je tiens seulement à constater, en terminant : 1<sup>o</sup> que sa forme n'était pas inusitée à Cîteaux, et que notre religieux de 1498, songeant à se faire un bréviaire portatif et à l'abri des voleurs, trouva facilement à Cîteaux, le modèle plus propre à remplir ses intentions;

2<sup>o</sup> Que l'un des petits bréviaires portatifs conservés dans le trésor de Cîteaux, vus d'abord en 1667 par le P. Meglinger, en 1682 par Mabillon (3), et en 1710 par D. Martène et D. Durand, n'était pas regardé alors comme ayant été le bréviaire de saint

1685 il publia le traité de LITURGIA GALLICANA, où il parle des deux mss. du trésor de Cîteaux : « Id generis duos pro itinerantibus codices in sacrario Cisterciensi aliquando vidimus, quos hoc modo describit J. Meglinger in Itinere suo Cisterciensi, » etc.

Bernard; le P. Meglinger, Mabillon, D. Martène et D. Durand n'eussent pas manqué de rapporter au moins cette tradition.

En 1607, en 1682 et en 1710. Cîteaux ne possédait donc pas le bréviaire de S. Bernard.

Mais comment un manuscrit de la bibliothèque de Dijon, venu très-certainement de celle de Cîteaux, porte-t-il aujourd'hui cette qualification? C'est ce que je ne puis expliquer.

Passa-t-il, avec cette désignation, de Cîteaux à Dijon.

Je crois pouvoir avec certitude répondre négativement.

Si, en 1667, en 1682 et en 1710 on ne croyait pas posséder à Cîteaux le bréviaire de S. Bernard, je ne vois pas qu'on ait pu s'y figurer le contraire plus tard. Aussi, le catalogue des manuscrits de l'abbaye, rédigé très-probablement au moment de sa suppression, et conservé à la bibliothèque de Dijon, ne fait aucune mention de ce prétendu bréviaire.

Quelle main très-moderne a tracé ces mots sur le V<sup>o</sup> du premier feuillet : Breviere de S. Bernard?

— Sur quelles données s'appuyait-on pour décorer d'une telle inscription un manuscrit du XV<sup>e</sup> siècle?

— L'a-t-on fait par ignorance ou par mauvaise foi?

— Ce sont là toutes choses que j'ignore, et qu'il me paraît peu utile de chercher à connaître? Il me suffit d'avoir démontré, par des faits péremptoires, que cette qualification ne soutient pas un instant l'examen.

Je ne peux terminer cette note sans citer un passage curieux extrait d'une Histoire générale manuscrite de l'Ordre de Cîteaux, composée au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, et dont son Eminence Mgr le Cardinal de Reims a bien voulu me communiquer les fragments. On y lit, p. 49, que, quand S. Robert quitta Cîteaux pour retourner à Molêmes, il

laissa, « à ses chers enfants de Cîteaux, pour gage de son amour paternel, tous ses meubles, qui consistaient en un petit diurnal d'une structure fort singulière, et une tasse dont il se servoit au refectoire, quoiqu'elle ne fût que de bois. L'un et l'autre se gardent encore fort précieusement dans le trésor de Cîteaux. » Puis, dans une note, on lit : « Cette tasse est ronde, et contient environ demi-setier; elle n'a point d'anses, mais un petit pied rond qui la soutient par dessous, dans lequel quel sont gravés en bosse ces mots en lettres gothiques : F. ROBERTUS. Le bois est fort poli, de

« couleur brune, et m'a paru être de châtaignier; pour ce qui est du diurnal, à moins que de le voir, il est impossible de faire comprendre ce que c'est : il est écrit à la main, d'un caractère si menu, qu'il échappe quasi à la vue : sa grandeur n'est pas différente des nôtres, et il y a une tache pour le pendre à la ceinture. »

Voici encore, dans le trésor de Cîteaux, un diurnal qui ressemble singulièrement au prétendu bréviaire de saint Bernard, si même ce n'est pas lui, car les derniers mots du passage que je viens de transcrire permettent peu d'en douter (1). Dom Joseph Meglinger, avant de décrire les curieux petits manuscrits, avait cru qu'ils venaient de saint Etienne et de saint Albéric. Voici ses propres paroles : « Unum superest, curioso spectatore dignum : quod quia non negligenter observavi, breviter exponam. Duos libellos nobis offerebant, in quibus precum statutarum canones propria manu exararunt Divi Patres Stephanus et Albericus, primi.... Cistercii Abbates. Venerabar pulcherrima pignora simplicissimæ antiquitatis, clare elucentes sanctimonie characteres exosculabar. Libelli trium digitorum, etc. » (Iter. Cist., p. 239, 84.)

Je répéterai ici ce que j'ai dit plus haut. Si le P. Mabillon, si les PP. Martène et Durand eussent pensé que ces petits manuscrits liturgiques avaient appartenu, soit à S. Bernard, soit à S. Robert, à S. Etienne ou à S. Albéric, ils n'auraient certainement pas manqué d'en faire part au public. Mabillon vénérât trop ces anciens Pères de l'Ordre de Cîteaux, pour ne pas exprimer hautement la joie qu'il aurait éprouvée à toucher de si précieuses reliques; mais d'un autre côté, il était trop docte diplomate pour ne pas s'apercevoir immédiatement de leur peu d'antiquité. Aussi voit-on qu'il ne prend au P. Meglinger que sa description, et qu'il se garde bien de reproduire ce que ce religieux rapporte de l'origine des petits manuscrits. Comme il était l'ami du P. Meglinger il ne voulut pas réfuter directement ses assertions, peut-être aussi pensait-il que les convenances ne lui permettaient pas d'attaquer publiquement des traditions reçues à l'abbaye de Cîteaux. Il garda donc le silence : faisant assez connaître son opinion par ces paroles que j'ai rapportées un peu plus haut : « Id generis duos pro itinerantibus codices in sacrario Cisterciensi aliquando vidimus, quos hoc modo describit J. Meglinger, » etc.

### III.

Lieux sanctifiés par la présence de saint Bernard.

#### Cellules de saint Bernard à Clairvaux.

On conservait à Clairvaux deux cellules de S. Bernard. La première était celle que Guillaume de Champeaux avait fait construire au saint abbé, en 1117 (Acta S. Bern., § LIX, chronol. Bern.), hors des lieux réguliers et de l'enclos du premier monastère (extra claustra et terminos nonasterii, S. Bern. Op. Guillelm., VII, 32).

« Visitur, dit Dom J. Meglinger, casa lignea, instar tugurii cujusdam, qualia in campis pro armen-

tis excitare solent.... pio stupore correpti sumus, quod hæc lignorum strues in tot sæcula duraret, annis nimirum quingentis quinquaginta.... In quadrum concinnata, per octodecim pedes ungue extenditur, nulla contignatione superiorem a fundo partem dividente : tecto solo miseris parietes onerante : qui quidem nullo vitro illustres satis nempe ab inhabitante sanctimonie luce respandebant : fenestrarum loco asseres ad excisa foramina hærent,

(1) Comme l'auteur avait vu le ms. auquel il donne le nom de diurnal, il est impossible de supposer qu'il ait voulu parler ici du psautier apporté par S. Robert à Cîteaux, et que le trésor de l'Abbaye conservait avec soin. La note placée en tête



ut levi ductu prohiberi illis aura vel immitti possit. Idem lectisternii, adhuc ibidem pendentis, squalor fuerat, et anguli in quo jacebat. » (*Iter. Cist.*, p. 181, 61.)

Les Bénédictins visitèrent la pauvre cellule : « Derrière le rond-point de l'église, disent-ils, est le cimetière des abbés étrangers qui sont morts à Clairvaux, dans lequel on voit, contre l'église, les sépultures des frères de S. Bernard. C'est dans ce cimetière qu'on voit la cellule du Saint, que Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons, lui fit bâtir pour le soulager dans ses infirmités. Il n'y a point de cheminée; car S. Bernard était si mortifié, et dégagé des sens, qu'il ne voulait pas qu'on lui fit du feu; mais, sous son lit, il y avait une grande pierre percée en plusieurs endroits, sous laquelle on allumait un brasier pour échauffer sa chambre sans qu'il s'en aperçût. On ne peut rien voir de plus simple que cette chambre, et que le lit de S. Bernard qu'on y conserve encore; et si un abbé malade était si mal logé, on peut juger quels étaient les appartements des sains et des simples religieux. Cette chambre touche à une petite chapelle, qui apparemment fut bâtie pour lui dire la messe. On tient qu'il y mourut, et on lit une inscription qui le dit assez clairement. » (*Voyage littéraire*, tom. I, p. 99. — Cf. pour ce qui concerne la chapelle, l'*Iter Cist.*, *ibid.*)

La chapelle dont parlent les Bénédictins, fut bâtie plus tard par Geoffroy, évêque de Langres et parent de S. Bernard, qui vint mourir à Clairvaux, et habita, pendant trois ans et neuf mois, la petite chambre du saint. Elle fut construite au lieu même où S. Bernard avait cessé de vivre. « *Fecit fabricari ad opus suum in loco, unde S. Bernardus migraverat, capellulam satis humilem,* » dit le *Livre des Sépultures de Clairvaux* (Henriquez, *Fasciculus SS. O. C. Epitaph. B. Godofridi Lingon. episcopi*, p. 474). C'est ce qui fit croire par la suite que S. Bernard avait trépassé dans la chapelle.

Manrique a décrit la cellule de S. Bernard. (*Ann. Cist.*, ann. 1453, IX.) En 1738, dom Briger écrivait au P. Pien: « Præterea domus, seu cella potius, tota pœne lignea, et grabatus, in quo spiritum emisit, hodieum supersunt in Claravalle. » (*Acta S. Bern. Gloria posthuma*, n° 8.) La *Relation* imprimée dans les *Ann. Archéol.* parle aussi de la chambre de S. Bernard située vers le cimetière. Dans le plan de dom Milley, elle est figurée au n° 62, derrière le chœur, à droite, à cinq toises environ du chevet de l'église, sous le titre de *Cubiculum, capella et hortus S. Bernard.*

L'autre cellule de S. Bernard se conservait dans le *monasterium vetus*, premier séjour des moines après la translation de l'abbaye en 1135.

Voici comment dom J. Meglinger la décrit: « Scilicet, quæ a rectorio ad dormitorium viam facit, imposita est cella, quam mellifluus Pater Bernardus incoluit. Parva sane est, et carceri quam conclavi similior, et tali, quam tantus Abbas habitaret. Nam uno solummodo pede latior est cellis, quas in dormitorio monasterii novi, supra n° 57 descriperam (*altiores non sunt octo pedibus, totidemque pedes latitudinem ac longitudinem absolvunt*): sed incommodis multo pluribus obnoxia: cum nudo tantum tecto tegatur, per quod etsi non semper pluvia penetrat, frigus tamen æstusque et mille aliæ sese intrudunt molestiæ. Per idem tectum submotis aliquot assulis lumen solis immittitur, assere, si necessitas imbrium aut nivis jusserit, obstruente foramen. Porro scala, cui cella imminet, unum cellæ angulum eripit asserebus, quibus contacta est; qui per illam partem declivi tabulatione descendentes commodum

(1) Il me paraît évident que les six sermons in dedicatione ecclesie ont été composés pour l'anniversaire de la dédicace de l'oratoire. — ec-

tamen D. Bernado afferebant: illis nempe pro lecto usus: loco pulvinaris duos alios truncos securi lævigatos supponens. Quæ omnia hodieum videri, contractari tamen minime permittuntur: multorum repetitas partes pene totum auferente. Nunc cancellis inclusus hic (si tamen dici potest) lectus oculis non furtis patet: intra quos præterea jacet cingulum setis et ferro asperum, quod vexando corpori induere sanctissimus Pater solebat, ac super nuda ejus cute post obitum inventum est. Sedile denique nihilo cæteris cellæ partibus melius erat: præterquam enim quod uno tantum a terra pede elevatum, id excavatum per modum sellæ præbuerit murus: etiam sedentis caput erigi non patiebatur incumbentis tecti declivitas: ac proinde sedere aut assurgere volenti caput dorsumque inflectendum, donec uno passu amotus spatium acciperet erecto capite standi. » (*Iter. Cist.*, p. 201, 67.)

C'est de cette pauvre cellule que saint Bernard entendit une nuit les anges chanter dans la chapelle du *monasterium vetus*. Se levant avec précaution, de peur de réveiller ses moines endormis dans le dortoir tout voisin de sa cellule, saint Bernard se rendit à la chapelle où il apprit des bouches angéliques le *Salve regina*.

Peu de temps après, prêchant à ses religieux dans le chapitre pour la dédicace de leur église, il leur rappela la merveille qui y avait eu lieu récemment. « *Quædam præterea verba retulit, quæ in ecclesia de recenti acciderant: « Nunc, inquiens, sancti angeli solemnizationi vestre interfuerunt, et vos divinitus in sua cura custodiæ susceperunt. » Adjungens etiam quædam verba, quibus dabatur intelligi, quod antequam lapidem lapidi in constructione superædificasset, idem locus designatus fuisset. » (*Saint Bern. Op. Joh. Eremita*, II, 7.)*

Dès le temps où saint Bernard habitait la petite cellule que Guillaume de Champeaux lui avait fait construire en 1117, les anges lui avaient marqué en quelque sorte la place de l'église du *monasterium vetus*.

« Une nuit, dit Guillaume, ayant répandu son âme devant le Seigneur, avec plus d'ardeur que de coutume, il s'assoupit légèrement, et entendit le bruit des voix d'une multitude qui semblait passer. S'étant éveillé, et les voix lui parvenant plus distinctes, il sortit de sa cellule, et suivit leur direction. Non loin était un lieu encore tout couvert de ronces et d'épines, et qui maintenant est bien changé. (Haud procul aderat locus densus adhuc spinarum vepriumque frutetis abundans, sed nunc longe mutatus ab illo. — *Guillelmus*, VII, 34.) Il aperçut en cet endroit les anges formant deux chœurs, et leurs chants mélodieux le remplirent de joie. Il ne connut pas d'abord le mystère de cette vision; il le comprit plus tard, quand il vit, après la translation de l'abbaye, l'église bâtie au lieu même où il avait entendu les concerts célestes. (Cujus tamen mysterium visionis non prius agnovit, quam, translatis post aliquot annos ædificiis monasterii, eodem loco positum oratorium cerneret, ubi voces illas audisset. » *Guillelmus*, VII, 34.)

Il ne fallut rien moins, du reste, que ces révélations célestes pour déterminer le saint Abbé à quitter le lieu sauvage où il avait fixé son premier séjour (*S. Bern. op.*, *Guillelmus*, 62).

Saint Bernard prêchant son sixième sermon pour l'anniversaire (1) de la dédicace de l'église du *monasterium vetus*, se plaisait à rappeler à ses moines que ce lieu était fréquenté par les anges, *quem angeli sancti frequentant* (*S. Bern. Op.*, t. I, col. 1088).

clesia..... cujus anniversaria dedicatio celebratur. — (*S. Bern. op.*, t. I, col. 1081 E.)

Le Père Mabillon a remarqué, avec la justesse ordinaire de sa critique, que les sermons de saint Bernard in dedicatione ecclesie ne pouvaient se rapporter à la dédicace de la grande église de Clairvaux, qui ne fut faite qu'après sa mort (en 1174 le 13 octobre — Cf. *Menolog. Cist.* III° id. oct.), mais qu'ils devaient se rapporter à la dédicace de l'ancienne église, *veteris basilicæ*. (*S. Bern. Op.*, t. I, col. 1075, n. b.)

Or qu'était-ce que cette *vetus basilica*, sinon l'église ou plutôt l'oratoire du *monasterium vetus*; puisqu'on sait d'une manière certaine que saint Bernard ne comprit le mystère des visions angéliques qu'après la translation de l'abbaye, lorsqu'il vit l'oratoire bâti au lieu même où les anges avaient formé leurs concerts. (*Guillelm. loc. cit.*)

On sera touché en lisant la description que le P. Meglinger nous en a laissée.

« *Inde ad oratorium descendimus; quod tale est, ut ipsa paupertas breviori compendio non concinnaret. Frontem altare occupat, eodem omnino hac tempestate cultu spectabile, nec alio quam quo divus Bernardus instruxit: nimirum in lignea tabula vili colore imago Christi in cruce pendentis rudi artificio exprimitur; a cujus latere Virgineæ Matris et divi Joannis dimidia corpora pinguntur eodem exiguæ artis penicillo elaborata. Extra chorum, seu medium templi partem in latere dextro est altare S. Laurentii, in sinistro S. Benedicti pariter simplici manu expressis effigiibus nota. » (*Iter Cist.*, p. 205, 69.)*

Ces peintures sur bois, si dignes de l'âge d'or de Clairvaux, venaient sans doute de la première abbaye, dont elles avaient orné la pauvre chapelle. C'est probablement devant elles que saint Bernard, aux portes du tombeau en 1125 (*Acta S. Bern.* § LIX. — Chronol. Bernardina an. 1125), avait envoyé un de ses religieux pour lui. « *Itum est, et oratum ad altaria, quæ in eadem basilica erant tria: primum in honore B. Dei Genitricis, duo circumposita in honore B. Laurentii martyris, et B. Benedicti abbatis.* (*S. Bern. Op.*, *Guillelm.* XII, 58.)

Le *monasterium vetus* fut visité en 1517, par la reine de Sicile (*Ann. Archéol.*). En 1605, la V. M. Anne de Jésus « visita les dévotes ruines de l'ancien Clairvaux (*monasterium vetus*), et la celle de Clairvaux avec le chaslit où S. Bernard soulaît dormir (Vie de la V. M. Anne de Jésus, Paris 1636). » Les religieux en raclèrent de petits fragments pour servir de reliques à leurs hôtes. — Je remarque que le Châlit de S. Bernard existait à Clairvaux, de 1605 à 1673, puisque l'abbé Pierre (Henri) en tira le 7 janvier de cette année un morceau, avec toute la révérence possible (*Reg. Secret.* D. Petri, XLVI, Clarev.).

Cependant, d'après le ms., n° 45 de M. Matthieu, contenant les notes de dom Guyton (p. 343), il aurait été détruit, en 1590, par la garnison que le conseil de l'union, établi à Troyes, avait envoyée à Clairvaux. Probablement la destruction ne fut pas complète; et diverses raisons me portent à croire que le récit des dégâts commis dans l'abbaye par les soldats de la ligue fut un peu exagéré.

Avant de m'éloigner du *monasterium vetus* je veux expliquer une phrase du Père Meglinger qui, après avoir parlé de la visite faite à Clairvaux en 1131 par le pape Innocent II, ajoute ces mots: Porta qua intravit, ad rei gestæ memoriam hodieum obstructa manet ut ipsemet vidi. » (*Iter Cist.*, p. 159, 56.)

Il me semble évident que le P. Meglinger a confondu ici la visite du Pape Innocent II à Clairvaux avec celle que le Pape Eugène III y fit en 1148. Le Pape Innocent II avait vu l'abbaye dans son premier emplacement, dont il ne restait plus rien à l'époque où le P. Meglinger écrivait; tandis qu'il pouvait très-bien se trouver de son temps dans l'enclos de Clairvaux quelque porte murée en mémoire de la venue du Pape Eugène III. Ce qui a dû rendre la

confusion encore plus facile c'est que ces papes vinrent tous deux à Clairvaux après avoir quitté Reims.

Il est fait mention de la chapelle de Saint-Bernard (bâtie non loin de sa cellule par Geoffroy) dans un titre du xiv<sup>e</sup> siècle, dont voici un extrait.

*De camera abbatis Villariensis in Claravalle.* 1336, in vigilia Nativitatis Virginis gloriosæ. — Moyennant la somme de 50 florins florentins, Jean, abbé de Clairvaux et toute la communauté, accordent « venerabilibus coabbatibus.... de Villari, de Grandi-Prato et de Loco S. Bernardi, nunc existentibus et eorum successoribus in perpetuum, unam cameram cum appendiciis suis inter capellam B. Bernardi et cameram de Ungaria situatam, quam ipsi et eorum monachi ad capitulum generale venientes ac redeuntes habebunt, tenebunt et pacifice possidebunt tempore dicti capituli generalis. » (*Arch. de l'Aube.* — copie du xv<sup>e</sup> siècle, sur papier.)

*Voy. Littér.*, Paris, 1724., p. 75. — Abbaye de S. Vaast à Arras. — « Comme nous sortions du monastère, on nous fit remarquer une croix à 40 ou 50 pas au delà, et on nous dit que S. Bernard étant venu à Arras, s'arrêta en cet endroit et ne voulut pas entrer au monastère, parce que l'abbé et les religieux lui avaient refusé un lieu de leur dépendance qu'il demandait pour y bâtir une abbaye de son ordre. On dit que c'est le lieu où est aujourd'hui la Prévôté de S. Michel, qui est assez agréable. »

Dans les fragments de l'histoire de l'ordre de Cîteaux, que son éminence Mgr le cardinal de Reims a bien voulu me communiquer, je lis à la page 390, que S. Bernard ayant visité la sainte chandelle d'Arras, et voulant témoigner l'estime qu'il professait pour cette précieuse relique, fit dresser une croix d'une grandeur extraordinaire. Elle subsista dans le même lieu plus de 300 ans. Enfin, comme elle menaçait de tomber en ruines, les religieux de Saint-Vaast, la relevèrent en 1447, mais ils lui donnèrent moins d'élevation.

En 1439 l'abbesse de Groeningen donna à l'abbé de Clairvaux un fragment de la sainte chandelle, par l'acte suivant :

« Nos soror Margareta abbatissa monasterii de Groeninghen prope Curtracum, et Margareta Besoentz, et Katherina Cornu sacristaria, totusque ejusdem loci conventus, confitemur nos unanimi consensu dedidisse et concessisse reverendo Patri nostro immediato domino abbati Clarevallis certam portionem cere de candela B. Marie de Atrebat, de illa porcione quam Illustrissima Domina Comitissa, Relicta Illustrissimi Principis Domini Balduini comitis Flandrie et Imperatoris Constantinopoli, [le sens n'est pas terminé] que quidem porcio cere sumpta fuerat de propria eadem candela B. M. de Atrebat, sicut postea ab antiquioribus nostris fuit veraciter repertum et probatum. In cujus rei testimonium.... Datum.... ultima die mensis februarii anno Domini millesimo cccc<sup>o</sup> tricesimo nono, more Gallicano. » (*Arch. de l'Aube.* — origin. sur parch. — un seul sceau reste.)

Dom J. Meglinger dit la messe à Cîteaux in sacculo D. Bernardi. « Locus est in quo ipse sanctus Bernardus ætatis suæ anno 23 cum triginta sociis novitium agebat. » (*Iter Cist.*, p. 130, 42.)

Le P. Chifflet imprimait en 1660 dans le *S. Bern. gen. illustr. assert.*, p. 639: « In castro Granceio (*Grancey, Côte-d'Or*). Adhuc exstat vetusta turris quæ dicta est post omnem memoriam et hodieque dicitur *Turris S. Bernardi*; quod ipse, dum cognatos suos subinde inviseret, in ea diversatus fuisse credatur. »

La *Notice sur Châtillon-sur-Seine*, par M. l'abbé Tridon, (*Troyes 1847*) renferme des renseignements fort intéressants sur l'antique oratoire de Sainte-



Marie-du-Château, et sur la maison de la rue du Truchot, célèbres à Châtillon par les souvenirs de S. Bernard qui s'y rattachent.

Je lis dans les procès-verbaux des séances générales tenues à Troyes, en 1853, par la *Société française pour la conservation des monuments historiques*, (Paris, 1854; in-8°) p. 169 et 170 — qu'un vieux chêne porte encore à Cunfin (*Aube*) le nom de chêne

A de S. Bernard; qu'il y a à Dampierre (*Aube*) des reliques de S. Bernard, et qu'il existe auprès de Bar-sur-Seine une chapelle dédiée au saint abbé. Elle aurait été érigée en souvenir de son passage. On ajoute que le vallon qui conduit à Jully-sur-Sarce (*Aube*), siège d'un monastère de femmes où sainte Humbeline se fit religieuse, porte encore le nom de *Val-S.-Bernard*.

## VI.

## Sceaux dans lesquels figuraient les armoiries de saint Bernard.

MS. XV de M. l'abbé Matthieu, p. 68. — Sceau de Guillaume, abbé de Clairvaux, pendant à un titre en parch. du 11 oct. 1431. — Orbiculaire. — Sur le fond paraît une main tenant une crosse: le bras est couvert de la manche de la coule. En haut, sur la droite de la crosse, est la lettre S, et, sur la gauche, la lettre B. Au bas, et sur la crosse, est un petit écusson qui représente les armes de saint Bernard, comme nous les avons aujourd'hui.

*Ibid.*, p. 210. — 1656, 26 juillet. — Sceaux de l'abbé et du couvent de Clairvaux — pendants à un acte sur parchemin — imprimés sur cire entre deux feuilles de papier.

Celui de l'abbé, ovoïde — au milieu une grande niche, où se trouve un prélat debout — une crosse sans voile (mouchoir — ou lacrymatoire) dans la main droite, soutenant une église de la gauche. S sous la main droite, et B sous la gauche. Aux pieds, un écusson, surmonté d'une crosse dans le milieu, et portant les armoiries de saint Bernard. — Au milieu du sceau de la communauté, une

grande niche occupée par la S. V., tenant l'enfant Jésus sur son bras gauche, A droite, un évêque, S. Malachie, titulaire et patron de l'église de Clairvaux; à gauche, saint Bernard.

*Ibid.*, p. 449. — 1524, 19 mai. — Sceau orbiculaire — représentant la S. V., l'enfant Jésus, S. Malachie et S. Bernard. † SIGILLVM CONVENTUS MONASTERII CLAREVALLIS.

*Ibid.*, p. 569. — 1669, 21 nov. — Laurent Gorillon, prieur de Clairvaux, vicaire général de l'abbé de Clairvaux.

Sceau ovoïde de 3 pouces de hauteur sur 2 de largeur, imprimé sur pain à-chanter. — Dans une niche ornée, un abbé régulier debout, nimbé, vêtu de l'habit monachal — tenant de la main droite une crosse avec son voile — sur sa main gauche repose une église: c'est S. Bernard. Au-dessous du coude droit S, et B au-dessous du gauche. — Sous les pieds, les armoiries de S. Bernard, surmontées d'une crosse par le milieu. SIGILLVM VICARIATVS ABBATIS CLAREVALLIS.

## V.

## Portrait de saint Bernard.

Je tiens à noter, au sujet du portrait de S. Bernard, une phrase de C. Joseph Meglinger. Ce religieux, racontant l'impression profonde qu'il avait ressentie à la vue des chefs de S. Bernard et de S. Malachie, conservés dans le trésor de Clairvaux, s'exprime ainsi: *Vultus præsertim melliflui Patris, et ex effigie passim obvia notus, et hic tam concinne elaboratus, intimas omnium pectorum medullas commovit.*

Ces mots — *ex effigie passim obvia notus* — établissent clairement qu'il existait pour le portrait de saint Bernard une tradition constante; aussi je remarque que le P. Meglinger a orné son livre intitulé: *Nova melliflui Ecclesie doctoris S. P. Bernardi effigies*. Badae Helvet., 1670, in-8., d'un portrait admirable, à mon avis, et qui offre la plus grande analogie avec le portrait gravé par Drevet (*Vie de S. Bern.*, par Villefore, Paris, 1704, in-4.), avec celui que les Bollandistes ont donné, d'après Puricelli, avec le beau tableau de l'église de Ville, avec le buste en terre cuite du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui se trouve dans l'église paroissiale de Fontaines-lez-Dijon, et avec d'anciens émaux que j'ai vus en divers cabinets.

Les portraits de profil par Ph. de Champagne (*Vie de S. Bernard*, Paris, 1648, in-4. — Petite gravure; Paris, chez Chereau le jeune.), et par Angelico de Piezole, me paraissent s'éloigner du type convenu.

Les Bénédictins rapportent, dans leur *Voy. littér.* (Paris, 1717, 2<sup>e</sup> part. p. 205) qu'ils trouvèrent chez les chanoines réguliers de Rouge-Cloître (Pays-

Bas), « dans un manuscrit de S. Bernard le portrait de ce saint, représenté avec l'ancien habit des religieux de Cîteaux, qui avaient le capuchon attaché à la robe. »

Dans la première partie du même ouvrage, les Bénédictins parlent encore de cet ancien habit (p. 6). « Dans la croisée de l'église de la Mercedieu, disent-ils, sont les tombeaux de quelques seigneurs de Prulli, autour desquels sont représentés des religieux avec l'ancien habit de Cîteaux, le capuchon attaché à la coule. »

« On voit, disent-ils à la page 227, dans l'abbaye de la Ferté, sur le tombeau d'un seigneur de Marcilly, un religieux représenté avec l'ancien habit de l'ordre de Cîteaux, c'est-à-dire avec une coule dont le capuchon n'est point séparé. Nous remarquâmes la même chose sur les tombes des abbés qui sont dans le chapitre, lesquels, tous, jusqu'en 1387, ont le chaperon attaché à la coule. Le premier qui porte le chaperon détaché est de l'an 1419. »

Voici, à ce sujet, un extrait des fragments de l'*Histoire manuscrite de l'O. de Cîteaux*, que son éminence Mgr le cardinal de Reims a bien voulu me communiquer, p. 408. « On voit: dans l'église de l'abbaye de Longpont, le tombeau du B. Jean de Montmirail. Il est sous une arcade du sanctuaire de l'église, du côté de l'Évangile, élevé de 3 ou 4 pieds de terre. On voit le saint couché sur sa tombe, dans une figure en bosse fort naturelle, et revêtu de tous ses habits réguliers, tels qu'on les portoit en ce temps-là. Ils peuvent servir à décider

plusieurs questions agitées en nos jours, sur la manière dont les religieux de Cîteaux étoient habillés du temps de S. Bernard. On y voit qu'ils ne portoient point par-dessus la coule ce grand chaperon qui tombe sur les bras et sur la poitrine, et qui descend par derrière quasi jusques aux talons. De tout ce vestement, ils n'avoient précisément que ce qui sert à couvrir la teste: il étoit cousu au collet de la coule, et se terminoit par une petite pointe en haut, à peu près comme les Chartreux le portent encore. Leur coule n'avoit point ces lon-

gues et vastes manches qui tombent jusqu'à terre. Elles n'alloient que jusqu'au poignet, et n'avoient de largeur qu'autant qu'il en falloit pour entrer facilement par-dessus les manches de la robe, qui étoient plus courtes et plus étroites. »

Le ms. IX de M. l'abbé Matthieu, après avoir rapporté le passage qui précède (p. 336), ajoute: « On voit encore ce costume dans deux représentations de S. Bernard à Clairvaux: l'une dans l'église, l'autre à la porte d'entrée du grand cloître. »

## VI.

## Sceau de saint Bernard.



Le 16 août 1837 M. Deville, directeur du musée d'antiquités de Rouen annonçait à l'Académie des Inscriptions la découverte du sceau de saint Bernard (1). Ce sceau, donné par un officier en retraite, M. Pays d'Issoudun (2), est déposé au musée de Rouen.

« Il est en cuivre jaune, dit M. Deville, et de forme ovale; il a 40 millimètres de long, sur 30 dans sa plus grande largeur, son épaisseur est de cinq millimètres; il pèse 30 décagrammes. Le revers est plat et uni, sans apparence de manche ou d'appendice. »

On a très-bien observé, dans la *Revue Archéologique*, 2<sup>e</sup> ann. II<sup>e</sup> liv. (1845) p. 99, — que saint Bernard y est représenté assis sur une chaise abbatiale dont les bras se terminent en têtes de lions grossièrement figurées.

La Revue pense que le saint abbé tient un rouleau de la main droite.

Le P. Mabillon, annotant la lettre de saint Bernard à Eugène III, écrite vers 1131 (*Epist.* 284), dans laquelle il lui annonce que la perversité d'un faussaire l'a contraint de changer de sceau, voit un livre dans la main droite à la place d'un rouleau. « Certe in charta Bernardi ipsius pro compositione litis inter monasteria S. Genovefæ et S. Victoris, appensus est Bernardi sigillum cum ejus nomine et effigie, librum dextra, pedum sinistra tenente. » (S. Bern. Op., *Epist.* 284 not. d.)

Je lis dans les fragments de l'*Histoire de l'abbaye de Clairvaux* par Dom Le Boulenger (Ms. IX, de M. l'abbé Matthieu, p. 434): « Saint Bernard se

trouva nécessité à se faire graver un autre cachet. On montre encore ce cachet dans le trésor de Clairvaux; il est de cuivre, de figure ovale. S. Bernard y est représenté assis, tenant sa crosse de la main gauche et une paix à la main droite, et autour est écrit: \* SIGILLVM BERNARDI ABBATIS CLAREVALLIS. »

« Le cachet de saint Bernard, dit D. Cl. Guyton (Ms. XV de M. l'abbé Matthieu, p. 8), qui se conserve à Clairvaux, avec lequel le saint a scellé un accord qu'il a fait pour Saint-Victor-les-Paris, et qui y subsiste, représente S. Bernard assis. »

En 1594 l'abbé de Cîteaux écrivait à Dom Denis Largentier, abbé de Tironneau (Ms. XV. de M. l'abbé Matthieu, p. 40): « Je vous ay écrit de Spa, Anvers et Bruxelles... si vous trouvez l'Histoire de Gaguin, vous in verrez in Philippo Pulchro que, cum omnes episcopi starent contra Pontificem Bonifacium solus abbas Cisterciensis stetit pro Pontifice. Nous avons eu nos beaux privilèges, en l'un des quels il est dit: *Mecum certasti, mecum sedebis*; je ne voudrais pas faire moins que mon prédécesseur en l'affaire présente, mais Belleforest Commingeois ni Jean de Serres en leur histoire de France n'en disent mot... être assis n'est pas particulier à l'abbé de Cîteaux: le cachet de saint Bernard le représentant assis. Donné à Besançon le 14 novembre 1594.

Votre confrère et cousin:

Fr. EDMÉ, A. de Cîteaux. »

M. Deville avait remarqué avec justesse que le sceau de Rouen est le second de saint Bernard,

quelques misérables vacances de leur couvent. » (*Thes. nov. anecd.* t. II, col. 1420.)

Je fais sur ces passages quelques réflexions. De ce que le revendeur avait acquis les vieux cuivres de la collégiale d'Issoudun, il ne s'en suit pas nécessairement que le sceau de S. Bernard en faisait partie; le revendeur pouvait le tenir d'autre part.

J'ai prouvé dans le cours de ma Lettre que le corps de saint Bernard n'avait jamais été placé dans la châsse de Messire Tristand de Bizet, évêque de Saintes, dont il est question dans l'extrait du *Thes. nov. anecdot.* cité par M. Deville; et que cette châsse n'avait jamais été vendue, puisque les Bénédictins la virent encore en 1717.

(1) Voir la lettre de M. Deville à M. le secrétaire perpétuel dans l'édition Gaume des œuvres de S. Bernard, *Volum. prim.* p. 1. col. 928 et sqq.

(2) M. Pays écrivait à M. Deville, en lui envoyant le sceau: « Ce cachet a été acheté chez un revendeur, qui s'était rendu acquéreur, en 1790, des vieux cuivres de la collégiale de Saint-Cyr d'Issoudun, affiliée à Clairvaux. » M. Deville ajoute: « Comment et pourquoi ce sceau se trouvait-il déposé à la collégiale de Saint-Cyr d'Issoudun? C'est ce que j'ignore. » — puis il met en note: « Il ne doit pas paraître étonnant que les moines de Clairvaux aient laissé sortir de leurs mains le sceau de leur illustre abbé, quand on voit ces mêmes moines mettre en vente la châsse qui renfermait son corps, pour payer